

# Indicateur gestion – Capacités humaines sur les risques côtiers – G105

## [GE-PRE-HUM]

C.Meur-Férec, E.Quillet, S.Bouland, M.Weiss; 08/2018

### Vocation :

A travers cet indicateur, nous cherchons à identifier les moyens humains que les collectivités locales possèdent pour construire leur gestion des risques côtiers. Il semble impératif de disposer de personnels (ingénieurs, techniciens, élus...) en capacité de traiter spécifiquement de la thématique. Nous partons donc du principe que :

→ plus la collectivité locale dispose de moyens humains travaillant sur les risques côtiers, plus elle est à même de construire une gestion de ces risques, donc moins elle est vulnérable.

### Sources :

Communes, EPCI, autres structures d'appui (Parcs naturels, syndicats mixtes, etc.) : organigrammes et entretiens

Le caractère évolutif de cet indicateur est important, il peut être mis à jour tous les ans.

### Qualité de la donnée :

	faible	Moyen	Elevé
Fiabilité		X	
Pertinence			X

	faible	Moyen	Elevé
Compétences nécessaires	X		
Coût	X		

### Traitement :

Cet indicateur nécessite un traitement :

- D'abord, deux degrés d'implication sont distingués : le travail à temps partiel sur les risques côtiers (facteur 0,5) et celui à temps complet (facteur 1). Exemple : sur un territoire communal, la compétence de gestion des risques côtiers est donnée à un syndicat mixte qui regroupe 3 gestionnaires à plein temps (3 points), et un élu à temps partiel (0,5 point). Egalement, l'EPCI regroupe quelques compétences complémentaires sur ce thème, avec un élu et deux techniciens, tout trois à temps partiels (1,5 points).

- Ensuite, pour que le résultat puisse être significatif sur des territoires de tailles différentes, les moyens humains de chaque structure (commune, EPCI, syndicat mixte, parc) sont rapportés au nombre d'habitants de cette structure (score pour 10000hab.) Exemple : pour le syndicat mixte qui regroupe 40000 habitants, on compte 3,5 points, soit 0,875 points pour 10000 habitants. Pour l'EPCI, qui regroupe 75000 habitants, nous avons 0,2 points pour 10000 habitants

- Enfin, les scores pour 1000 hab des différentes structures concernant la commune étudiée sont cumulés. Exemple : Au total, on retrouve sur le territoire communal, 1,075 point pour 10000 habitants.

### Calibrage :

Notation en fonction du nombre d'ETP pour 10000 hab. .

- 1 : Moins de 0,2point / 10000 hab.
- 2 : [0,2 à 0,5[ point / 10000 hab.
- 3 : [0,5 à 1pt[ point / 10000 hab.
- 4 : [1 à 1,5[ point / 10000 hab.
- 5 : Plus de 1,5 point / 10000 hab.

